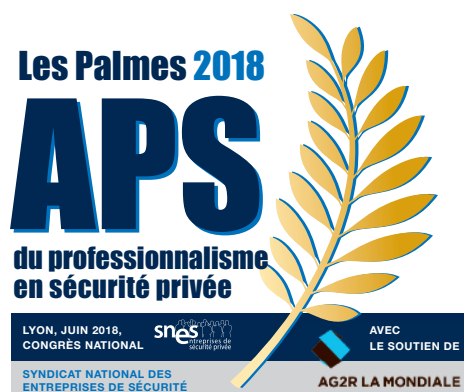


ENTREPRISES ADHERENTES AU SNES :

CONCOUREZ À LA 1ÈRE ÉDITION DES

## PALMES NATIONALES APS 2018 DU PROFESSIONNALISME EN SÉCURITÉ PRIVÉE



Cette manifestation annuelle est lancée par votre organisation patronale le SNES pour **promouvoir l'image de marque du secteur au travers du professionnalisme de ses agents de sécurité.**

Sa première édition, exclusivement et exceptionnellement réservée aux seuls adhérents SNES, verra son palmarès dévoilé en présence et par d'éminentes personnalités lors du 26<sup>ème</sup> Congrès National de la Sécurité Privée qui se tient cette année à Lyon les 21 et 22 juin prochains.

A l'issue de cette première, la seconde édition 2019 sera ouverte, par le biais d'une plate-forme internet, à l'ensemble des entreprises du secteur sans distinction d'appartenance patronale.

Le principe de fonctionnement et de sélection choisi est le suivant :

- l'agent(e) de sécurité privée candidat(e) est présenté(e) par et avec son entreprise employeur (binôme). Mais c'est bien l'agent(e) qui au final sera distingué(e) personnellement et recevra un trophée avec mention de l'entreprise qui l'emploie pour la mission distinguée et effectuée a priori — sauf exception — dans le cadre de son temps de travail.

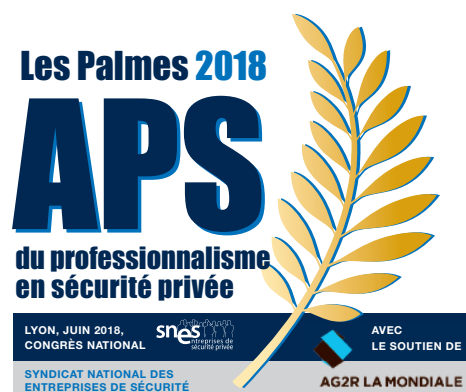
**- la distinction sera attribuée pour des faits revêtant un caractère sinon exceptionnel du moins notable, aux effets éventuellement mesurables.**

**Objectif global pour la profession :** il s'agit de mettre en évidence l'utilité, l'efficacité, la pertinence, voire le caractère «remarquable», hors de l'ordinaire (il s'agit d'un concours !)... de la mission, la manière dont elle a été menée et des résultats obtenus.

**Bulletin de candidature :** il s'agira d'argumenter la candidature avec franchise, véracité, précision, en l'accompagnant éventuellement et si possible de témoignages (client, presse,...) apportant la preuve objective de l'événement méritant d'être mis en valeur.

Toutes les candidatures permettront au SNES, en charge de la défense de la profession dans son ensemble, de disposer chaque année d'une banque de données qualitatives et quantitative très utile à la profession pour mettre en évidence son utilité et pointer ainsi un véritable retour sur investissement Budget sécurité privée pour les clients.

Si la récompense est a priori individuelle, rien n'exclut la possibilité de concourir en équipe, qui, si elle est distinguée, recevra alors les Palmes.



**Merci de bien mettre en évidence dans la candidature que vous nous soumettez, pourquoi cette dernière vous semble mériter l'attention du Jury par rapport aux missions courantes.** A titre strictement indicatif, les Palmes pourraient être proposées au travers d'une candidature dans les cas types suivants présentés, uniquement à titre d'exemples :

- Intervention mobile réussie ayant évité des dégâts considérables en terme financier et social
  - Intervention préventive réussie dans le cadre d'une mission de sécurité incendie
  - Mission coordonnée avec les forces de sécurité publiques
  - Gestes préventifs et secours à la personne dans des conditions tendues
  - « interpellation » réussie
- etc.

S'agissant de la première édition qui permettra de roder le dispositif, le jury sera attentif à l'ensemble des cas de figure présentés que nous ne voulons pas d'emblée encadrer strictement.

Nous serons donc largement ouverts à l'ensemble des propositions, pour peu qu'elles s'inscrivent et respectent — éléments de preuve à l'appui — le cadre dessiné. Il reviendra au jury de classer les distinctions autant que possible dans le cadre des missions et des métiers exercés par la profession afin de structurer le palmarès.

Tous les candidats, et pas uniquement les lauréats, devront accepter, avec un engagement signé par avance, la communication publique sur leur dossier. L'entreprise et l'agent s'engageront donc à la transparence et au strict respect de la véracité des faits présentés qui devront être incontestables et engageront donc ceux qui les mettent en avant.

Le Comité d'organisation